

L'URPS médecins s'interroge sur les modalités de consultation du Ségur de la santé

15 jours avant les résultats nationaux, le point de vue des médecins libéraux franciliens

Paris, le 2 juillet 2020

Le 25 mai dernier, Édouard Philippe, premier ministre, et Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé, ont lancé le Ségur de la santé.

Une consultation en ligne à destination des soignants et personnels des établissements sanitaires et médico-sociaux, et des professionnels exerçant en médecine de ville s'est tenue du 8 au 22 juin.

Face à un public consulté très large et des questions trop générales ou orientées, l'URPS médecins a souhaité faire un focus sur le point de vue des médecins libéraux.

Les avis des 1 200 médecins libéraux franciliens recueillis en primeur par l'URPS médecins libéraux entre le 16 et 22 juin, auprès des généralistes et des spécialistes, montrent que :

- 66 % d'entre eux pointent des défauts dans la gestion globale de l'épidémie
- 50 % d'entre eux placent en premier point positif le dévouement et le professionnalisme des personnels soignants

1. Les avis des médecins libéraux franciliens sur la gestion de crise :

En réponse à la première série de questions de la consultation en ligne du ministère, les médecins libéraux citent :

Ce qui n'a pas marché:

- manque d'anticipation et de réactivité des pouvoirs publics ;
- gestion trop administrative avec pour certain un sentiment d'éviction de la médecine de ville;
- absence de moyen matériels pour tout ce qui est protection des soignants (masques, gels...);
- absence de dépistage systématique par manque de test.

Ce qui a bien fonctionné:

- dévouement et l'engagement des soignants ;
- coopération accrue durant cette période ;
- quelques mesures administratives adéquates, assouplissement des conditions de prise en charge téléconsultation...



2. Les recommandations des médecins libéraux franciliens pour l'avenir du système de santé, piliers du Ségur de la Santé

En réponse à la deuxième série de questions de la consultation en ligne du ministère, les médecins libéraux demandent :

- Une meilleure rémunération pour plus de temps auprès des patients ;
- Davantage de considération et d'écoute des médecins libéraux ;
- L'humain au premier plan des investissements ;
- Un allégement de l'administratif et des moyens pour avoir du personnel;
- Une plus grande facilité d'échange et de fluidification des collaborations.

Aucune majorité significative ne se dessine sur les avis liés à l'évolution des modes de rémunération (forfaitaire ou à l'acte), ni sur le développement de la télémédecine.

Sur ces sujets comme sur le reste, les demandes des médecins libéraux s'orientent vers plus de souplesse et de liberté d'agir en médecin responsable et acteur du système de santé.

>> Les résultats complets de cette consultation

(à noter : le questionnaire relayé par URPS médecins auprès des médecins libéraux ne fait que reprendre les questions de la consultation en ligne proposé par le ministère de la santé)

À propos de l'URPS médecins libéraux Île-de-France

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Île-de-France représente les 22 000 médecins libéraux d'Île-de-France. Constituée de 80 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle contribue à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ». L'URPS agit partout sur le territoire francilien pour favoriser l'installation des médecins libéraux et les accompagner au quotidien dans leur exercice au service de la population.

Contacts presse

Sylvie Courboulay – URPS médecins libéraux Île-de-France sylvie.courboulay@urps-med-idf.org – 01 40 64 14 78

Thomas de Climens & Quentin Hua – DGM conseil thomasdeclimens@dgm-conseil.fr / quentin.hua@dgm-conseil.fr - 01 40 70 11 89